



Avis aux termes de l'article 12

Renseignements supplémentaires requis après la mise en marché

<i>Nom du produit :</i>	Insecticide flonicamide de qualité technique
<i>N° d'homologation :</i>	29795
<i>N° de la demande :</i>	2018-5557
<i>N° de l'ARLA :</i>	3133891

Les renseignements énumérés ci-dessous doivent être produits durant la période d'homologation prenant fin le **31 décembre 2025** et présentés à l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) **au plus tard le 1^{er} septembre 2022**, accompagnés des CODO précisés. Toutes les modalités d'homologation doivent être respectées; les dossiers incomplets ne seront pas considérés.

PARTIE 2

PROPRIÉTÉS CHIMIQUES DU PRODUIT, PRINCIPE ACTIF DE QUALITÉ TECHNIQUE

CODO : 2.13.3
Titre : Données sur les lots

Détails : Étant donné que les données sur les lots fournies pour le nouveau site de fabrication proviennent de la production à l'échelle pilote, des données sur cinq lots représentatifs de la production à l'échelle commerciale sont requises (pour le nouveau site de fabrication) après la mise en marché. Les données analytiques (conformes aux bonnes pratiques de laboratoire) doivent être fournies au plus tard le 1^{er} septembre 2022.